

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 mai 2020

Procès-verbal de l'installation du Conseil Municipal

Le Maire sortant, M. Ludovic IDZIAK, après avoir procédé à l'appel des Conseillers Municipaux, rappelle les résultats constatés au procès-verbal des élections du 15 mars derniers et déclare le Conseil Municipal installé.

Election du Maire

Le doyen de l'assemblée, M. Maurice COFFIN, a présidé la suite de la séance afin de procéder à l'élection du Maire. Deux candidats se sont présentés : Ludovic IDZIAK (27 voix) et Sébastien KARAS (2 voix). A la vue des résultats, Ludovic IDZIAK a été élu Maire et a pris la présidence de la séance pour les questions suivantes.

Création des postes d'adjoints

Conformément à l'article L2122-2 du code général des collectivités territoriales, Le conseil, à l'unanimité, a validé la création de 8 postes d'adjoint au Maire.

Election des adjoints

Par 27 voix pour et 2 nuls sont nommés adjoints : Annie Carincotte, Didier Arold, Claudette Crépieux, Maxime Dujardin, Delphine Delporte, Didier Fourmeaux, Isabelle Kastelik et Stéphane Bouttier.

Délégations d'attribution du Maire

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'attribuer 18 délégations sur 29 possibles au Maire

Indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers délégués

Conformément à la réglementation en vigueur les indemnités des élus ont été fixé comme suit :

- L'indemnité du Maire est fixée à l'unanimité du Conseil Municipal à 55% de l'Indice Brut terminal
- L'indemnité des adjoints fixée à l'unanimité à 13% de l'indice brut terminal
- L'indemnité des Conseillers délégués fixée à l'unanimité à 3.99% de l'indice brut terminal
- Le tableau récapitulatif des indemnités de fonctions est validé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Election des délégués auprès de l'agglomération (CABBALR)

Les délégués du conseil municipal à la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane ont été élus simultanément à l'élection municipale du 15 mars dernier. Le Conseil Municipal à l'unanimité prend note de l'élection de Ludovic IDZIAK, Maire et d'Annie Carincotte, Adjoint au Maire en qualité de délégués auprès de la CABBALR et de Maxime DUJARDIN en tant que suppléant.

Désignation du représentant de la commune à la Commission d'Evaluation des Charges - CABBALR

Le Conseil Municipal a élu à l'unanimité Didier AROLD comme représentant à la commission d'évaluation des charges de la CABBALR

Election des délégués du conseil municipal au SIVOM Communauté du Bruaysis

Le Conseil Municipal a élu par 27 voix pour et 2 nuls Ludovic IDZIAK, Annie Carincotte, Claudette CREPIEUX, Mickaële DEPIN, Joël KMIECZAK, Yves Bouttier comme délégués titulaires ainsi que Didier AROLD, Delphine Delporte, Marie Ange LERNOUX, Isabelle Kastelik, Maurice Coffin et Franck AMMEUX comme délégués suppléants.

CCAS : détermination du nombre de membres et désignation des représentants du conseil municipal

Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, à 12 le nombre de membres au conseil d'administration du CCAS est a élu : Annie CARINCOTTE, Claudette CREPIEUX, Mickaële DEPIN, Maurice COFFIN, Yves BOUTTIER et Sébastien KARAS.

Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Le Conseil municipal a élu, à l'unanimité, les membres suivants à la Commission d'Appel d'Offres : Jean Luc LAMBERT, Isabelle POTIER, Isabelle KASTELIK, Jean Paul GARNAULT et Thérèse DELASUS, en tant que membres titulaires, et Didier FOURMEAUX, Stéphane BOUTTIER, Jacqueline DANTAN, Annie CARINCOTTE et Sébastien KARAS en tant que membres suppléants.

Comité Technique – désignation des membres du Conseil Municipal

Le Conseil décide à l'unanimité de fixer à 5 le nombre de représentants Elus titulaires et suppléants au sein du comité technique.